

(N° 59.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 19 MARS 1875.

Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Minis- tère de l'Intérieur un Crédit spécial de 120,764 francs.

(Voir les N° 9 et 124 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Baron d'HUART, Président, le Comte LOUIS DE MERODE, GRANDGAGNAGE, BONNET, LEIRENS-ÉLIAERTS, VAN WILLIGEN, et DE SELYS LONGCHAMPS, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission de l'Intérieur reconnaît l'utilité et la nécessité du Crédit demandé par le Gouvernement et qui a pour objet l'ameublement des nouveaux locaux construits au Musée royal d'Histoire naturelle.

Les collections de cet établissement national se développent chaque jour sous l'intelligente et énergique direction de M. Edouard Dupont. Lors de l'ouverture du Musée, qui aura lieu dans peu de mois, le public et les savants pourront constater avec un légitime orgueil national, qu'il peut, sous beaucoup de rapports, rivaliser avec les musées les plus importants de l'Europe et qu'il l'emporte même pour plusieurs branches spéciales.

La Commission adopte le Projet de Loi à l'unanimité des membres présents.

Le Président,
Baron D'HUART.

Le Rapporteur,
Edm. DE SELYS LONGCHAMPS.